

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 27 AVRIL 2023

**Nombre de membres :**

 En exercice : 59  
 Présents : 32  
 Pouvoirs : 14  
 Votants : 45

**Date de convocation et d'affichage :**

21 avril 2023

**Numéro :**

D20230427\_112

**Objet :**

Fonds de concours transition écologique : aménagement d'un mode doux le long de la RD129 à Crans

L'an deux mille vingt-trois, le 27 avril, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Bel Air à Châtillon-sur-Chalaronne, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS.

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON		x	
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET		x	JP. COURRIER
CHALAMONT	Roseline	FLACHER		x	
	Thierry	JOLIVET		x	
	Stéphane	MERIEUX		x	
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	x		
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS		x	C. BROUILLET
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD		x	P. MATHIAS
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN	x		
	Jean-François	JANNET		x	S. PERI
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX	x		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET		x	
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	P. POTTIER
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Chantal	DESSERTINE	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE		x	
	Émilie	FLEURY		x	
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	PAILLASSON	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET		x	M. CHALAYER
RELEVANT	Christiane	CURNILLON	x		
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA		x	L. LOREAU
	Pascal	GAGNOLET		x	
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR		x	
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER		x	JP. GRANGE
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
	Patricia	ALLOUCHE		x	D. PETRONE
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI		x	E. ABRAM-PASSOT
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER		x	
	Martine	MOREL-PIRON		x	C. CURNILLON
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER		x	
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON		x	JM. GAUTHIER
VERSAILLEUX	Christophe	JACQUIER	x		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	x		
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL		x	S. GAUTIER
	Marie Anne	ROUX		x	A.DUPERRIER
	Didier	FROMENTIN	x		
	Agnès	DUPERRIER	x		
	Jacques	LIENHARDT	x		
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT	x		

Secrétaire de séance élue : **Sonia PERI**

Rapporteur : **Ludovic LOREAU**

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5214-16V,  
**Vu** le vote du conseil communautaire du 30/03/2023 d'un budget d'un million d'euros de fonds de concours Transition écologique,

**Vu** la délibération n°D2022\_06\_07\_159 du 23/06/2022 approuvant les modalités techniques et financières du fonds de concours transition écologique.

**Vu** les Statuts de la Communauté de Communes de la Dombes incluant la Commune de Crans comme l'une de ses communes membres,

**Vu** la demande de fonds de concours reçue le 01/12/2022 formulée par la commune de Crans pour l'aménagement d'un mode doux le long de la RD129,

La commune souhaite réaliser l'aménagement de la RD129 dans l'agglomération du hameau du Montbuisson (centre du village). Cette voie actuellement très routière nécessiterait la réalisation de travaux afin de limiter les survitesses et de sécuriser les modes de déplacement actifs.

Les aménagements qui seront réalisés garderont un caractère rural en cohérence avec le contexte environnant. Ainsi, le projet prévoit la réalisation d'un cheminement doux en enrobé grenailé sur le côté sud de la chaussée. Cet aménagement sera réalisé pour permettre aux habitants de la commune de circuler plus facilement (PMR, piétons et vélos).

Après instruction, il est proposé un montant de fonds de concours de 30% soit 50 631 € et 10% de bonus, 16 877 € conditionnés à l'amélioration des services aux habitants, ce qui fait un montant total de 67 508 € pour un coût de travaux éligibles de 300 649,99 €.

DEPENSES PREVISIONNELLES	MONTANT HT	RECETTES PREVISIONNELLES	MONTANT
Modes doux et quote part des frais généraux	275 374,99 €	État, au titre de la DETR	110 280,00 €
Etudes préalables - Maitrise d'œuvre	19 200,00 €	Département	21 600,00 €
Mission d'Assistance à Maitrise d'ouvrage	6 075,00 €	Autres, à préciser :	- €
		Reste à charge communal	168 769,99 €
		30% Fonds de concours Transition écologique CCD	50 631,00 €
		10% bonus Fonds de concours	16 877,00 €
		<b>Total Fonds de concours Transition écologique CCD</b>	<b>67 508,00 €</b>
		Autofinancement	101 261,99 €
Assiette retenue	300 649,99 €	Total	300 649,99 €

Considérant que le dossier de demande est complet, conformément aux pièces demandées dans le Formulaire de demande de fonds de concours,  
 Considérant que le montant du fonds de concours n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'autoriser Madame la Présidente à signer la convention attributive,
- De verser à la Commune de Crans dans le cadre de cette opération et à l'appui des états de dépenses réglementaires et autres documents exigibles pour ce type de dispositif, un Fonds de Concours dont le montant ne pourra excéder 67 508 €.

#### Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide par 45 voix pour et 1 abstention :

- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer la convention attributive,
- **De verser** à la Commune de Crans dans le cadre de cette opération et à l'appui des états de dépenses réglementaires et autres documents exigibles pour ce type de dispositif, un Fonds de Concours dont le montant ne pourra excéder 67 508 €.

Ainsi fait et délibéré, le 27 avril 2023

La Présidente,  
 Isabelle DUBOIS

